

ÉMOI AUTOUR DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

- Le gouvernement envisage de rendre le SNU obligatoire pour les lycéens
- Enseignants et associations de jeunesse sont inquiets
- La préfète Corinne Orzechowski sera chargée du dossier

PAGE 10



Premier jour du SNU dans l'Eure, à Evreux, le 17 juin 2019. F. BROCHOIRE POUR « LE MONDE »

FRANCE

Emoi autour du service national universel

Le milieu éducatif s'oppose à l'extension du dispositif souhaitée par la secrétaire d'Etat à la jeunesse

Se réveiller tôt, enfiler son uniforme, participer à la levée du drapeau français, chanter *La Marseillaise* avant de se rendre à des activités diverses autour de l'autodéfense, de l'engagement, de la sécurité routière ou du climat. Ce rituel qui ouvre aujourd'hui chaque journée du service national universel (SNU) sera-t-il bientôt une réalité pour les 800 000 élèves de 2^{de} ? Si « la décision revient au président de la République » et que « rien n'est tranché », insiste-t-on au cabinet de Sarah El Haïry, la secrétaire d'Etat à la jeunesse chargée du

dossier, cette éventuelle généralisation du SNU suscite inquiétude et émoi depuis la publication d'un document de travail révélé par *Politis*, lundi 27 février.

Lors des questions au gouvernement, mardi, Sarah El Haïry a été prise à partie par des députés de gauche sur le sujet. « *La République ne s'enseigne pas à coups de pompes, de défilés grotesques ou en portant des casquettes ridicules* », a asséné le député Génération.s Benjamin Lucas. La secrétaire d'Etat a, elle, défendu un « projet d'émancipation » pour la jeunesse.

Depuis sa création en 2019, le

SNU, composé d'un « *séjour de cohésion* » de deux semaines, puis d'une mission d'intérêt général de quatre-vingt-quatre heures, fait l'objet de critiques. Il est jugé, pour beaucoup, trop coûteux et trop militaire. En 2022, 32 000 jeunes de 15 à 17 ans s'y sont investis, ils étaient 14 650 en 2021. Un nombre de volontaires en hausse après deux années perturbées par la pandémie de Covid-19, mais en deçà de l'objectif des 50 000 que s'était fixé le gouvernement. Ce « constat interroge sur le dimensionnement de cette politique par rapport à l'appétence des jeunes





pour cette démarche», notait une mission d'information du Sénat dans un rapport mi-2022.

« Dispositif de domestication »

Malgré tout, sa généralisation est dans l'air depuis ses origines, et singulièrement depuis quelques mois. « Je poserai dans les toutes prochaines semaines les premiers jalons d'un service national universel », a évoqué le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, lors de ses vœux, le 31 décembre 2022, avant de reporter ses annonces pour ne pas attiser la mobilisation de la jeunesse, à l'heure de la contestation autour de la réforme des retraites.

Deux scénarios sont aujourd'hui sur la table pour étendre le SNU. D'un côté, laisser le service national universel sur la base du volontariat, pendant les vacances scolaires, mais en multipliant les possibilités d'y participer et avec des mesures incitatives comme le passage du permis de conduire ou du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. De l'autre, une généralisation recentrée autour du « séjours de cohésion ». Les 800 000 élèves de 2^{de} – le niveau privilégié car il n'y a pas d'examen – partiront deux semaines sur le temps scolaire, sur des séjours échelonnés d'octobre à juin selon les lycées.

Sarah El Haïry ne cache pas sa préférence pour cette deuxième option, « un cadeau de la République aux jeunes », selon son entourage, pour « encourager la mixité et le vivre-ensemble ». Une enveloppe de près de 2 milliards d'euros serait cependant nécessaire pour une telle extension, qui se ferait de manière progressive, sur plusieurs années, à partir de 2024.

Cette hypothèse d'une généralisation qui vaudrait obligation provoque l'ire du milieu éducatif et des organisations de jeunesse. « Les jeunes ont besoin d'école, pas d'un dispositif de domestication qui dévoie les symboles de l'armée au profit d'un projet politique qui vise une fois de plus à affaiblir l'édu-

cation nationale », affirme le SNES-FSU, principal syndicat enseignant des collèges et lycées. Le Forum français de la jeunesse, qui réunit une vingtaine d'associations, dont les syndicats La Voix lycéenne et l'UNEF, « continuera à s'opposer à toute forme d'engagement obligatoire », fait-il savoir sur Twitter.

La FIDL, syndicat lycéen, a appelé à des « blocs massifs » les 7, 8 et surtout 9 mars, journée de mobilisation de la jeunesse. Etienne Matignon, président de l'organisation étudiante la FAGE, s'agace, lui, « des doubles discours » et de « l'absence de concertation globale » : « On nous dit depuis l'automne [2022] qu'un nouveau service national universel, moins militaire et plus modulable, doit voir le jour. Aujourd'hui, on est loin du parcours d'engagement et de citoyenneté souhaité. »

Les questions s'enchaînent

Chacun pointe les difficultés juridiques d'une telle généralisation. Le SNU repose sur un décret de 2020, et, eu égard aux libertés individuelles, impossible de le rendre obligatoire sans passer par une loi. En juin 2019, le Conseil d'Etat avait même estimé qu'une révision de la Constitution serait nécessaire. Cette même année, le gouvernement avait déposé un projet de loi constitutionnelle prévoyant de modifier l'article 34 de la loi fondamentale pour y intégrer un « service national ». Il n'a pas abouti.

Qu'en serait-il si le président de la République arbitrait prochainement en faveur d'une généralisation pour les 15-17 ans ? Le cabinet de Sarah El Haïry n'évoque plus de nécessité de réformer la Constitution, mais précise que « fort des enseignements de l'expérimentation menée depuis 2019, et à l'issue des consultations actuellement menées, un nouveau projet serait présenté » et que « le cadre législatif ferait alors l'objet des discussions nécessaires au Parlement ».

Sur les plans pédagogique et lo-

gistique, les questions s'enchaînent : comment organiser le départ de tous les élèves de 2^{de} d'un même lycée ? Quand rattraper les cours ? Comment le dispositif s'articulerait-il avec l'éducation civique, alors qu'il est imaginé comme partie prenante d'un parcours citoyen ? Comment mettre à disposition suffisamment de logements ? Moins de 300 centres ont été ouverts en 2022. Or, une partie sont des lycées et ne seraient pas disponibles en période scolaire.

Comment mobiliser des encadrants ? Des équipes pérennes devraient être mises en place. Aujourd'hui, selon le rapport d'information du Sénat, un tiers des intervenants sont issus du milieu militaire, un tiers de l'éducation nationale et un tiers de l'éducation populaire. La Cour des comptes avait calculé que, en cas de généralisation du dispositif de 2019 – où les premiers volontaires bénéficiaient d'un encadrant pour cinq adolescents contre un pour huit en 2022 –, le SNU supposerait plus de 100 000 personnes pour une génération d'adolescents.

Si les modalités ne sont pas officiellement actées, la préfète Corinne Orzechowski vient d'être nommée déléguée générale au SNU. Une nouvelle fonction créée par décret début février. Sa mission ? « Préparer l'extension du service national universel. » Des annonces sont attendues désormais entre mars et juin. ■

SYLVIE LECHERBONNIER
ET ELÉA POMMIERS

« Aujourd'hui,
on est loin
du parcours
d'engagement
et de citoyenneté
souhaité »

ÉTIENNE MATIGNON
président de la FAGE





Des participants au service national universel en formation, à Evreux, le 17 juin 2019. FLORENCE BROCHOIRE POUR « LE MONDE »

